

LE GROGNARD

MONTREAL, 27 Janv. 1882.

A NOS ABONNÉS.

Nous avons expédié cette semaine les comptes de tous nos agents et bonnés retardataires.

Nos agents doivent payé tout les mois.

L'abonnement est payable d'avance et nous n'entendons pas autrement ce sujet.

Les personnes qui ne solderont pas leurs comptes dans la huitaine seront rayées de notre liste.

Nous acceptons les timbres-postes canadiens en paiement de souscription, mais les timbres des Etats-Unis subiroit un escompte de 10 pour cent.

L'Etendard.

Nous saluons aujourd'hui l'apparition d'un nouveau confrère, l'Etendard un journal bien rédigé, qui sera le truchement des politiciens honnêtes de la province de Québec. La nouvelle feuille aura l'effet de faire sortir le peuple de sa liturgie. Succès à l'Etendard.

FINESSE ET MORALE DU MONDE.

Il y a quelques années M. Joly était le plastron contre lequel la presse conservatrice dirigeait les corps les plus violents parce qu'il n'était permis de dire que le serment était une formule banale. Le Monde 19 courant, 2ème page dit : « Le serment est une vaine formalité qui n'oblige pas le coquin à dire la vérité et qui ne fortifie pas le témoignage de l'honnête homme. »

Pas mal fort pour un ex-journal catholique !

Cette décadence du Monde ne nous étonne nullement lorsque nous savons que la rédaction est dirigée et contrôlée par un Prussien, descendant en ligne droite de la race deicide.

Au Monde le racolleur d'annonces fait partie du matériel de la rédaction et il est chargé de semer des paillettes d'esprit de son cru entre les réclames de la page éditoriale. Nous cueillons la finesse suivante dans son numéro du 20 courant :

Pourquoi les français et les anglais marchent-ils si bien ensemble ?

Parce qu'ils se tiennent par la main !

Oh la ! la ! Is it there where the laugh comes in ?

Sobriquet.

Il est une habitude que chacun de nous a remarqué depuis son enfance parmi le peuple canadien, et qui se manifeste encore aujourd'hui plus que jamais : c'est celle de donner aux enfants ces sur-

noms burlesques qu'on est convenu d'appeler des sobriquets. Est-il rien de plus ridicule que cette fantaisie—j'allais dire cette manie—que nous avons d'enlever à nos enfants leurs noms si bien choisis au moment de leur baptême et qui vous rappelle souvent un parent ou un ancêtre qui vous est cher, pour le remplacer par un son, une locution quelconque, insignifiante sinon risible.

L'amour maternel mal raisonné est souvent la cause de telle erreur. On aime son enfant comme une idole et pour exprimer l'objet de cet amour sans borne et si naturel, nous n'avons pas d'expression, il nous semble qu'un nom qui est partagé par un autre individu est devenu vulgaire et n'est plus propre à l'objet de notre grand affection, il nous faut lui trouver un nom nouveau. On le nommera Fanton, Tisson, Menon, Pitou, Titouille, Ticail, la Gadelle, la Snelle, la Bizoune, la Srise, la Chouette, la Fiole, Titi, etc., etc.

Jusqu'ici, le mal ne se fait pas encore sentir ; mais voici que ces enfants grandissent, ils deviennent des jeunes gens et on leur continue tout naturellement leur sobriquet que l'habitude a rendu tolérable pour eux mais qui paraît terriblement ridicule pour celui qui l'entend pour la première fois. Vous rencontrez 5 fois sur 10 l'aîné de la famille porter l'épithète de Petit, lors même qu'il est gros et grand comme son père et âgé de trente ans, j'ai connu des bébés de 58 ans.

Maintenant, comment guérir cette plaie : essayera-t-on d'y appliquer le ridicule comme remède ! vous frappez alors une innocente victime. C'est donc aux parents qu'il importe de faire bien attention à ce que leurs enfants ne grandissent pas avec des sobriquets dont ils auront à rougir plus tard.

L'homme à l'oreille mangée.

C'est un petit homme maigre, aux cheveux ébouriffés, à la voix flûtée, que M. Benoit. Il se présente devant le tribunal et raconte ainsi son aventure.

—J'étais chez le marchand de vins en train de faire une partie de piquet ; tout à coup, je reçois un énorme renforcement sur mon chapeau. Je me lève comme un ressort qui se détend et je dis : « Si je savais celui qui a fait ça, je lui prouverais le contraire. »

M. le président.—Le contraire de quoi ?

Le témoin.—De ça... Alors monsieur me dit : « C'est moi », sur lequel je lui pose une gifflé ; je me rassieds et j'annonce une quinte au roi. Monsieur, qui avait empoché sa gifflé et était sorti par là-dessus, rentre et vient me chercher querelle en me disant de sortir. Je me lève, je sors avec lui et, une fois dehors, je lui dis :

Qu'est-ce que vous me voulez ?

en me tenant sur le défensif, dans le cas où il désirerait s'attraper. Pas du tout, il me dit bien gentiment : « Voyons, faut pas s'en vouloir pour ça. » Je lui réponds : « Je vous ai repassé une gifflé, mais je ne vous en veux pas. » Là-dessus, il ajoute : « Faisons la paix, voulez-vous me tendre la main ? »

Moi, n'ayant pas de rancune, je lui tends la main droite, lui me tend la gauche et au même moment, de l'autre, il m'envoie sur l'œil un coup avec le manche d'un couteau. Je saute sur lui avec célérité, nous roulons à terre. Moi, étant le plus fort, j'étais dessus ; c'est donc de là qu'il m'a empoigné l'oreille avec ses dents et voyez, messieurs (relevant ses cheveux), il m'en manque un énorme morceau. Heureusement, un de mes amis, qui est sculpteur sur bois, m'a promis de me refaire une moitié en acajou, ce qui fait que je ne serai pas défiguré.

Le tribunal de la Seine, après ce récit, a donné satisfaction à Benoit en condamnant l'assassin de son oreille à un mois de prison.

L'homme aux vingt métiers.

Une audience de police correctionnelle au tribunal d'Angers !

Le 14 juillet, une jeune ouvrière était sur le balcon de son patron, lequel est placé au-dessus d'un établissement où des consommateurs se rafraîchissaient ; l'ouvrière a fait partir des pétards, les pétards ont fait partir les consommateurs, ce qui a fait partir des injures de la bouche du chef de l'établissement, et voilà une affaire en police correctionnelle.

La demoiselle fait connaître les injures dont elle se plaint, et son adversaire est invité à s'expliquer :

—Depuis le matin, messieurs, dit-il, les pétards ne cessent pas, ce qui renvoyait mes clients.

M. le président.—Qu'est-ce que c'était que vos clients ?

Le prévenu.—Mes consommateurs.

M. le président.—Vous êtes donc limonadier ?

Le prévenu.—Oui, monsieur ; alors, pendant que j'étais à retirer mes gaufres du moule...

M. le président.—Vous êtes donc pâtissier ?

Le prévenu.—Je fais des gaufres seulement pour manger avec la bière ; pour lors, voilà un pétard qui tombe sur la montre d'un de mes clients qui regardait l'heure ; il lâche sa montre en jurant et il me dit : Elle est arrêtée, il y a quelque chose de cassé ; c'est dégoûtant, ça ! je lui dis : Donnez, je vais voir ce que c'est.

M. le président.—Vous êtes donc horloger ?

Le prévenu.—Je l'ai été autre fois ; pour lors, je regarde la montre ; c'était un petit rognage qui était dérangé ; je dis au client : Il n'y a pas de mal. A ce moment là, ma femme que les pétards embê-

taient rudement aussi, m'apporte

mon cornet à piston, et me dit, Embête-les avec ça jusqu'à ce qu'ils cessent leurs pétards.

M. le président.—Vous êtes donc musicien ?

Le prévenu.—J'ai tenu, dans le temps un bal ; alors, je me mets à souffler de toutes mes forces dans mon piston, puis un autre pétard qui tombe sur le paletot d'un client et y fait une brûlure. Le client était furieux ; moi, je regarde le trou que ça avait fait et je dis : « Il ne faut pas plus de dix minutes pour arranger ça, ça ne se verra pas, je vas vous faire la réparation tout de suite ! »

M. le président.—Vous êtes donc tailleur ?

Le prévenu.—Je travaille dans ma loge.

M. le président.—Dans votre loge, vous êtes donc concierge ?

Le prévenu.—Ma femme ; moi je suis simplement limonadier.

M. le président.—Oh ! simplement... Enfin, reconnaissez-vous avoir injurié cette demoiselle ?

Le prévenu.—Je ne me rappelle pas ce que je lui ai dit...peuh... j'étais si en colère... je trouve d'autant plus dégoûtant de la part de mademoiselle d'avoir tiré des pétards, sachant qu'elle me faisait tort, que chaque fois qu'elle va au bal, je la coiffe gratis.

M. le président.—Vous êtes donc coiffeur ?

Le prévenu.—On m'avait fait apprendre cet état-là, mais je l'ai quitté.

Le tribunal prononce une amende de 16 francs et voilà le prévenu condamné ; c'est cela de plus à ajouter à tout ce qu'il est déjà.

Une stupéfiante annonce que nous relevons dans les Petites affiches d'hier :

On désire épouser jeune femme, orpheline, bien élevée ; d'un caractère doux, de goûts sérieux et ayant une maladie d'yeux incurable, mais sans être aveugle.

Quel étrange mystère peut bien se cacher dans ces quelques lignes ? Qui donc peut désirer épouser une femme avant une maladie d'yeux incurable ?

Une naissance extraordinaire.—Voici un cas de fécondité qui vaut mieux que celui de Sarah, la défunte épouse de feu le patriarche Abraham, dont nous parle l'ancien Testament.

Mme Taubler, habitant la commune de Traiskirchen, près Baden, vient d'accoucher de deux garçons-jumeaux. Savez-vous l'âge de la mère féconde ? Eh bien, vous ne le devinez jamais ? Cette excellente femme est dans sa... soixante-quatorzième année, c'est-à-dire qu'elle pourrait facilement être arrière-grand-mère. Mais le père, direz-vous ? Ce jeune homme compte quatre-vingt-six printemps, et c'est à cet âge qu'il se met à avoir des jumeaux ! Le fils aîné de ce ménage, unique au monde, a 45 ans.

Une vieille demoiselle belge, morte dernièrement, n'a pas craint d'avouer son faible pour les militaires et de les inscrire sur son

à Paris avec Gustave hier au soir... et je me rendais chez toi comme il y a seize mois ; seulement je présume que tu ne vas pas encore te marier !

—Oh ! non, c'est assez de l'être une fois !...

—Comme tu me dis cela, mon pauvre Adolphe ! Mais voyons, que je t'envisage... Ah ! je suis obligé de te dire que tu n'as plus cette mine fraîche et riante d'autrefois !... tu es maigre.

—Ceci ne serait rien ! ce n'est pas la graisse qui fait le bonheur...

—Non, elle ne le fait pas, mais elle l'annonce souvent !

—Tu as l'air sérieux..., triste même, toi jadis si joyeux, si bouillant en train...

—Ah ! mon ami, le mariage a changé tout cela !

—Tu n'es donc pas heureux dans ton ménage ?... Voyons, mon cher Adolphe, prends moi le bras, promenons nous, et conte moi tes peines.

—Tu sais bien que je suis ton meilleur, peut-être même ton seul ami !... et je serais trop heureux d'alléger tes chagrins en effet tu en as.

—Oh ! oui, j'en ai... Tiens, Frédéric, tu avais raison, ce n'est pas une femme que j'ai épousée, c'est un cuirassier !

—Vraiment je t'avais dit cela pour plaisanter, moi !

—Ce n'est pas une plaisanterie. Césarine veut toujours commander : pour un mot, une observation, elle se fâche, s'emporte, et quand elle est en colère, brise tout ce qui se trouve sous sa main !...

—C'est nerveux !

—Trop de nerfs, mon ami, infiniment trop de nerfs.

Ma femme a mis au monde une belle petite fille : très bien !... Elle l'a mise en nourrice à Brétigny, près du château de son oncle : rien de mieux. Elle va la voir quand l'envie lui en prend ; je ne trouve aucun mal à cela ; d'ailleurs elle va en même temps voir son oncle, qui maintenant ne vient plus du tout à Paris, parce que sa goutte ne lui permet pas de quitter son domaine. Eh bien, mon ami, croirais-tu que depuis qu'elle est accouchée, ma femme est devenue encore moins aimable qu'avant ?... D'abord elle a pris l'habitude de critiquer tout ce que je fais et de vouloir se mêler même de mon travail, des procès que j'ai à défendre !... Quand on vient pour me consulter au sujet d'une cause nouvelle que l'on veut me confier, si je suis absent, ma femme reçoit le client ; elle se fait expliquer l'affaire et il lui est arrivé plusieurs fois de renvoyer la personne en lui disant :

« Votre cause est mauvaise, mons mari ne plaidera pas pour vous, je ne veux pas qu'il se charge de votre affaire, il perdrait... remportez vos papiers, le droit n'est pas pour vous. »